



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

**DGAS / CESF**

## Assemblée générale préparatoire à la Rencontre du 19 mars 2021 avec la Direction

# Une assemblée générale constructive

**D**ans le cadre de la préparation de la future rencontre avec Madame la directrice de la DITAS prévue le 19 mars, les CESF (conseillères en économie sociale et familiale) se sont rencontrées afin d'élaborer ensemble l'ordre du jour qui sera présenté et débattu avec la direction. Avant de revenir sur les points élaborés ensemble, les collègues présentes ont fait une brève restitution de la réunion CESF du 26 janvier animée par Madame la Responsable du Service accompagnement et protection des majeurs et de Monsieur le Directeur Adjoint de l'action sociale. Cette réunion avait pour objet la présentation des dispositifs MAESF et MGBF.

Si nous avons pris acte de la volonté annoncée de faire redémarrer des réunions catégorielles avec 3 dates prévues pour les 20 avril, 29 juin et 20 octobre, les ordres du jour étant déjà établis, peu d'espace semble disponible au travail d'harmonisation des pratiques des CESF sur le plan départemental et aux échanges professionnels. C'est pourquoi la rencontre avec Madame la Directrice de la DITAS est essentielle.

**Nous avons pu établir les différents sujets que nous souhaitions aborder lors du rendez-vous du 19 mars 2021. Ils se déclineront comme suit :**

► **Les difficultés professionnelles des CESF :**

Accueil des nouvelles professionnelles, présentation de la fiche de poste, absence de tutorat, relations interprofessionnelles, absence de formation spécifique sur les nouveaux dispositifs, connaissance limitée des attributions et missions des CESF au sein de la MDS...

► **Place de la CESF au sein des MDS :**

Peu de prise en compte de l'expertise des CESF dans la construction des dispositifs départementaux, manque de lignes directrices et d'axes communs à toutes les MDS, clarification de l'accès au budget éducatif pour les CESF, différence de positionnement du rôle de la CESF d'une MDS à l'autre, différence de fonctionnement et de contribution à la vie de la MDS d'un territoire à l'autre...

Enfin, absence d'échanges de pratique et impossibilité de valoriser ou transposer des expériences concluantes, le travail partenarial, etc.

**D'ores et déjà, nous souhaiterions connaître les professionnelles qui seront présentes lors de la rencontre. Le rendez-vous est fixé vendredi 19 mars 2021 à 12h30 à Arenc afin que nous nous retrouvions pour refaire un point avant l'entrevue avec les collègues présentes. N'hésitez donc pas à nous confirmer votre présence, nous vous transmettrons les nécessaires autorisations d'absence syndicale (bons verts) et d'appeler le secrétariat de la DITAS afin d'avoir l'autorisation spécifique pour entrer au parking.**

*Pour la défense des professions isolées, pour la place des Cesf, tous ensemble solidaires et engagés !*